

**DELIBERATION N°2024-25\_023**  
**de la commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du lundi 23 septembre 2024

**16. Désignation d'un enseignant chercheur à la commission CVEC.**

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 10	Suffrages exprimés : 20
Membres représentés : 10	Pour : 20
Total : 20	Contre : 0

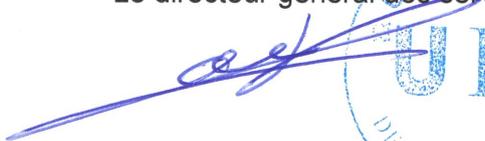
Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la désignation de Monsieur Rémy Viennet, enseignant chercheur, à la commission de la contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC).

Besançon, le 24 septembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,  
Le directeur général des services

  
Thierry Camus



*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*